



Les services et l'emploi à domicile dans l'Orne : des temps de travail plus importants qu'en Normandie

En 2013, dans l'Orne, la part des salariés des services à la personne (SAP) et des assistants maternels dans l'emploi salarié, est équivalente à celle de la Normandie (7,2 %). Les salariés des SAP effectuent en moyenne plus d'heures et sont mieux rémunérés qu'au niveau régional. C'est aussi le cas pour les assistants maternels. Ces salariés sont aussi plus âgés que leurs homologues normands. Au 1^{er} trimestre 2016, plus de 14 200 particuliers employeurs déclarent un salarié à leur domicile ou un assistant maternel dans l'Orne. Hors garde d'enfants, les particuliers employeurs sont souvent âgés : près de 70 % d'entre eux ont 60 ans ou plus.

Khalid Jerrari, Bruno Mura (Insee), Christelle Bérard, Florent Matouk (Directte), Isabelle Puech (Fepem)

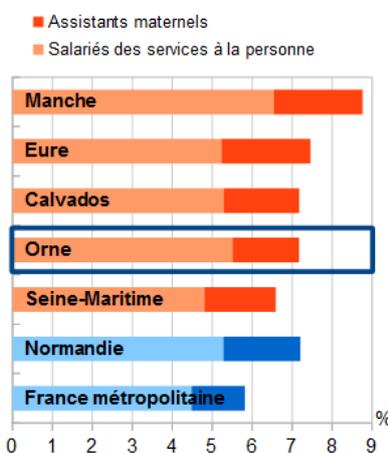
En 2013, les services et l'emploi à domicile (*définitions*) rassemblent 6 700 salariés en 2013 dans l'Orne, soit 7,2 % de l'emploi salarié du département, comme au niveau régional (*figure 1*), et sensiblement plus qu'au niveau national (5,8 %). Ils représentent 8 % des salariés normands du secteur.

Hors assistants maternels, 5 150 salariés (*figure 2*) travaillent dans les services à la personne (SAP). L'Orne est le département normand où les salariés effectuent en moyenne

le plus d'heures (772 heures contre 735 en Normandie). Leur salaire annuel moyen est supérieur à celui de l'ensemble des salariés des SAP normands (8 700 euros contre 8 300), malgré un salaire horaire légèrement plus faible (11,80 euros contre 11,90). Les salariés qui travaillent à la fois dans les SAP et hors SAP font aussi plus d'heures dans l'Orne. Ils perçoivent ainsi le salaire annuel le plus élevé des départements normands : 12 400 euros bruts, soit 450 euros de plus qu'au niveau régional. Ces salariés sont encore moins jeunes que ceux des autres départements : seulement 14 % ont moins de 35 ans (17 % en Normandie).

1 Un poids du secteur comparable à celui de la région

Poids des services à la personne élargis dans l'emploi salarié du département en 2013



Sources : Insee, DADS-GF, fichier Particuliers Employeurs - Ircem, Estel au 31/12/2012 - DGE, Liste des Siret de Nova

De nombreux employeurs pour les assistants maternels

Parmi les 1 550 assistants maternels de l'Orne en activité en 2013, un sur trois travaille pour six employeurs ou plus, alors qu'ils sont moins de un sur cinq en Normandie. Ce cumul d'employeurs leur permet de percevoir en moyenne un salaire annuel de 14 500 euros, soit près de 300 euros de plus qu'au niveau régional. Un quart des assistants maternels est âgé de 55 ans ou plus, comme en Normandie.

OSP : une offre dominée par les associations

En 2015, l'activité des organismes de SAP (OSP) est principalement orientée vers l'assistance aux personnes âgées (*figure 3*) avec 63 % des heures rémunérées par ces organismes. Ce marché est dominé par les associations qui représentent 38 % des OSP, mais 90 % des heures. Les organismes publics étant absents de ce secteur d'activité sur ce territoire, les entreprises sont les autres principaux acteurs avec 9 % des heures rémunérées.

2 Hors assistants maternels, 5 150 salariés ornaïens travaillent dans les services à la personne

Chiffres clés de l'emploi salarié dans les services à la personne en 2013

Indicateur	Orne		Normandie	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Nombre de salariés	4 410	740	54 120	7 100
Part des salariés (en %)	85,7	14,3	88,4	11,6
Part de salariés de 55 ans ou plus (en %)	31,3	34,9	30,6	31,0
Part de salariés de moins de 35 ans (en %)	13,2	17,7	16,6	21,8
Nombre d'heures moyen par salarié	817	500	770	480
Part de salariés qui font moins de 1 000 heures (en %)	60,8	84,0	65,8	83,9
Part de salariés qui font 1 880 heures ou + (en %)	3,9	3,4	4,3	3,3
Salaire horaire brut moyen (en euros)	11,40	14,25	11,50	14,50
Salaire annuel brut moyen d'un salarié (en euros)	9 035	6 855	8 555	6 370
Salaire annuel brut moyen d'un salarié (en euros) y compris contrats hors services à la personne	12 440	12 140	11 850	12 745

Sources : Insee, DADS-GF, fichier Particuliers Employeurs - Ircem, Estel au 31/12/2012 - DGE, Liste des Siret de Nova

L'emploi à domicile hors garde d'enfants : surtout des particuliers employeurs âgés

Au cours du 1^{er} trimestre 2016, l'emploi à domicile (*définitions*) concerne près de 14 200 particuliers employeurs dans l'Orne, soit une part dans la population très proche du niveau régional (5 %).

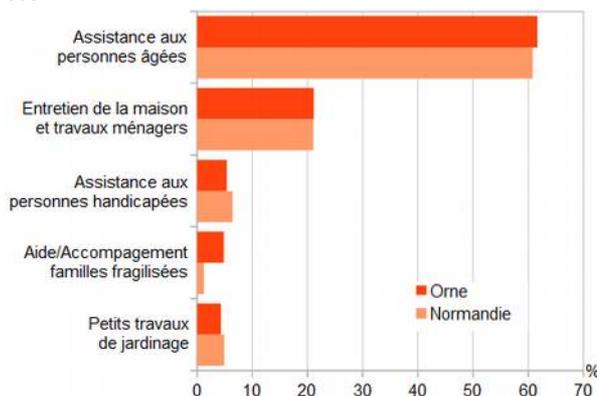
Hors garde d'enfants, on compte 9 000 particuliers employeurs (PE), soit 63 % des PE. Ces employeurs sont souvent âgés (69 % ont 60 ans ou plus, contre 65 % en Normandie). 36 % sont même âgés de 80 ans ou plus (34 % au niveau régional). Cela s'explique notamment par la part des personnes âgées dans la population ornaïse : les 60 ans ou plus y représentent 30,4 % des habitants (26,5 % en Normandie). Celles de 80 ans ou plus ont un peu moins

recours à l'emploi à domicile qu'au niveau régional : 14 % d'entre elles sont des PE contre 18 % en Normandie. La capacité d'accueil importante dans l'Orne des établissements pour personnes âgées explique sans doute ce plus faible recours. Cependant, les PE de 80 ans ou plus concentrent à eux seuls 39 % des heures déclarées en emploi à domicile (hors garde d'enfants), soit 54 heures par employeur et par trimestre. Les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) ont aussi moins souvent recours à l'emploi à domicile dans l'Orne : 9 % d'entre eux soit deux fois moins que dans l'ensemble de la région. Ils ne représentent ainsi que 4,3 % des PE contre 7,4 % au niveau régional.

Dans l'Orne, 5 100 ménages emploient un assistant maternel et 140 ont recours à une garde d'enfants à domicile. La capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans est supérieure à la moyenne nationale : 66 places pour 100 enfants contre 56 places au niveau national. Trois quarts de ces places sont proposées par les assistants maternels, comme au niveau régional. ■

3 Des organismes principalement tournés vers l'assistance aux personnes âgées

Répartition des heures rémunérées par les OSP selon la nature des services



Sources : Insee - Nova, TSA bruts 2015, traitement Direccte

Définitions

Services à la personne (SAP) : Les SAP sont des prestations réalisées au domicile des particuliers comme l'aide à domicile aux personnes âgées ou handicapées, la garde d'enfants à domicile, les travaux ménagers, le soutien scolaire, etc. Les prestations de soins à domicile (infirmiers, aides-soignants) relèvent du secteur social et médico-social et sont exclues du champ des SAP au même titre que la garde d'enfants hors domicile par les assistants maternels. Cependant, compte tenu de la proximité de cette dernière activité avec celles entrant dans le cadre des SAP, les assistants maternels ont été intégrés dans le champ de cette étude.

L'emploi à domicile englobe les activités pour lesquelles le particulier est juridiquement employeur, que ce soit en mode mandataire ou en emploi direct, au domicile de l'employeur ou de l'assistant maternel.

Insee Normandie
5, rue Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :
Maryse Cadalanu

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02.35.52.49.17

Credit photo : ©H. Sentucq-panoram-art.com
ISSN : 2493-7339
©Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Insee Normandie « La Normandie, 1^{ère} région pour la part des services à la personne et assistants maternels dans l'emploi salarié » ; Insee Analyses Normandie n°38, décembre 2017.
- Thiéru L. « Les services à la personne en 2015 - Une baisse continue de l'emploi par les particuliers employeurs », Dares résultats n°11, février 2017.
- Observatoire des emplois de la famille « Rapport de la branche Salariés du particulier employeur - Édition 2017 », Fepem, février 2017.
- Observatoire des emplois de la famille « Rapport de la branche Assistants maternels du particulier employeur - Édition 2017 », Fepem, février 2017.

